REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE DE VEZELAY

89450 VEZELAY

☎ : 03 86 33 24 62
🖷 : 03 86 33 31 84

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
AR_029_2020

INTERDICTION DE CIRCULATION

du lundi 08 juin 2020 au vendredi 26 juin 2020

Le Maire de la Commune de VEZELAY,
Vu le décret N° 54-724 du 10/07/54 portant règlement sur la police de la circulation routière,
Vu l'ordonnance N° 5812-16 et les décrets N° 58-2-7 du 15/8/58,
Vu les articles L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales traitant du problème de circulation,
Vu la demande formulée par **l'entreprise *LAIROT* sise 67 Grande rue 89450 Asquins**, le 08 juin 2020, pour des travaux de restauration de toiture sur l'immeuble cadastré AB 238, situé 10 Rue Saint-Pierre à Vézelay,

---

ARRÊTE

Article 1er : **La Circulation des véhicules à moteur est interdite Rue des Bochards du lundi 08 juin 2020 au vendredi 26 juin 2020 de 8h à 10h et de 14h à 16h.**

Article 2 : L'entreprise Lairot installe une signalétique adaptée.

Article 3 : L'entreprise Lairot s'engage à libérer la rue de tout obstacle pour laisser libre le passage aux pompiers et véhicules d'urgence.

Article 4 : Monsieur le Maire de Vézelay est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Vézelay.

Fait à Vézelay, le 09 juin 2020

Le Maire,
Hubert BARBIEUX

MAIRIE DE VEZELAY 89450